LE CARRÉ
DES LOMBES

# DEVIS TECHNIQUE
# Septembre 26

## TABLE DES MATIÈRES


1 Durée de la performance
2 Équipe de tournée
3 Aire de jeu / accès public / services
4 Horaire
5 Personnel technique et d'accueil :
6 Loges / buanderie / restauration
7 Promotion


## 1 DURÉE DU SPECTACLE

Durée approximative totale de 45 minutes

## 2 ÉQUIPE DE TOURNÉE : 8 personnes

Chorégraphe
Assistante
5 interprètes
Direction technique

## 3 AIRE DE JEU / ACCÈS PUBLIC / SERVICES

- Espace à déterminer selon les lieux. Très grands espaces à éviter.
- Il est souhaitable d'avoir un accès relativement facile pour le public à pied et accès à un stationnement.
- Accès à de l'eau potable et à des toilettes publiques.

## 4 HORAIRES

- 1 journée pour répétition et adaptation sur le site (entre 9h et 16h).

- 1 deuxième journée de répétition (3 heures) et de représentation. Il est possible de faire deux représentations le jours même. À évaluer selon le site.

## 5 PERSONNEL TECHNIQUE ET D'ACCUEIL

- Le Carré des Lombes sera représenté par la direction technique.

- Le diffuseur doit être représenté par un directeur technique ou un directeur de production en tout temps durant les répétitions, la générale et les représentations.

- Personnel d'accueil adapté au site et au nombre prévu d'invités.

## 6 LOGES / BUANDERIE / RESTAURATION

- Des loges doivent être fournies aux interprètes et être disponibles dès l'arrivée de la compagnie. Elles doivent être suffisamment éclairées. Les loges doivent pouvoir se verrouiller et la clef doit être remise à la compagnie.

- Si le lieu choisi ne dispose pas de loges, il faudra trouver un espace suffisamment adéquat avec tables, miroir, eau courante et toilettes, support à costumes ainsi que des cintres.

- Il est nécessaire de fournir :
  – de la glace et de l'eau de source en quantité raisonnable en tout temps.
  Il serait apprécié d'offrir aux membres de l'équipe :
  – du café, des jus de fruits, des fruits frais, de l'eau chaude, disponibles les jours de représentations.

## 7 PROMOTION

- Toute demande d'entrevue, de prise de photos et de tournage télé devra être discutée avec la direction générale au préalable et avec le directeur de tournée en salle.